

L'année de la misère : [suite]

Autor(en): **Favraz, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les outils pour les foin qui ne sont pas raccommo­dés... Ne manque pas de remettre des dents aux rateaux...

— As-tu bientôt fini de trouver de l'ouvrage pour demain ? fit le fermier impatient. Tu dois terriblement amuser cette dame avec tes histoires de seille à purin et de dents de rateaux ! Si on ne peut pas s'accorder un moment de répit un jour de mauvais temps, il vaudrait autant être des esclaves.

— Oh ! monsieur, ne regardez pas à moi pour parler de vos travaux, lui dis-je, ceux de la campagne m'intéressent beaucoup et je suis heureuse d'avoir pu me reposer un moment sur votre banc.

Malgré cela le fermier resta sombre et continua à maugréer contre les femmes, qui feraient mieux de s'occuper de leurs marmites !

Je jugeai prudent de me lever et de retourner sur mes pas.

Chose curieuse ! pendant que le paysan et sa femme se plantaient ainsi réciproquement des épingles, l'auteur de la querelle, le gros nuage noir, filait, filait tout doucement du côté de la montagne où il allait disparaître !

En même temps, la lune pleine et magnifique faisait là-bas une grandiose apparition dans un ciel d'une pureté incomparable.

Malgré cela, de poétiques pensées ne m'occupèrent guère ce soir-là ; et je me dis en me hâtant vers ma demeure : « Il est certain que s'il y a quelque part éclats de tonnerre, pluie, grêle ou vent, tout cela ne sortira pas du gros nuage noir. »

M^{me} DESBOIS.

Le foulard.

Aujourd'hui, les caractères excentriques, originaux, sont beaucoup plus rares que jadis. Cela tient à diverses causes, entre autres, à l'esprit démocratique qui gagne chaque jour du terrain et apla­nit les rugosités de certains individus. Nous avons presque tous, au fond, les mêmes idées, les mêmes tendances, les mêmes prétentions. Un original, comme on en voyait autrefois, pourrait à grand-peine subsister au milieu de nous.

La tradition nous a conservé les paroles et les actions de quelques-uns de ces personnages singuliers, qui se rendaient indépendants des lois sociales et des convenances. Il est vrai qu'on ne les remettait pas à l'ordre ; on leur permettait d'exercer une sorte de dictature, et parfois ils en abusaient.

De ce nombre était un célèbre avocat, qui habitait l'une des *bonnes* villes du canton. Rien ne lui coûtait pour défendre ses clients : on va le voir par l'anecdote suivante.

Il avait à défendre un paysan, accusé d'avoir volé plusieurs moules de bois à son voisin. On ne l'avait pas pris en fla-

grant délit, mais le bois dérobé avait été retrouvé sur le terrain du prévenu. C'était là, on en conviendra, une preuve assez forte. Toutefois notre avocat ne l'admettait pas ; il prétendait que des ennemis de son client avaient très bien pu, pour lui jouer un mauvais tour, transporter ce bois sur son terrain ; et qu'il était innocent de toute espèce de larcin.

Le tribunal, devant lequel l'affaire avait été portée, se montrait rebelle à cette manière de voir : L'avocat, désespérant de le convaincre, se résolut à frapper un grand coup. Voici comment il s'y prit.

A la dernière audience, car ce procès en avait déjà rempli plusieurs, il répéta son raisonnement habituel. « On a voulu, messieurs, perdre mon client et l'on n'a rien imaginé de mieux que de transporter sur son terrain le bois dérobé. De pareils exemples sont-ils si rares, si extraordinaires, que vous ne puissiez pas admettre que le fait s'est passé ainsi ? Point du tout : j'en citerais facilement quantité d'autres... (Tout en parlant ainsi, il fouillait dans ses poches et les retournait, avec l'expression de la plus vive inquiétude.) Messieurs, voilà qui est pour le moins drôle. Lorsque je suis venu ici, j'avais mon foulard, j'en suis certain, un beau foulard acheté chez les MM. David, à Lausanne, et je ne le trouve plus. Il faut bien me rendre à l'évidence. Seriez-vous assez bons, messieurs, pour sonder vos poches ; peut-être l'un de vous l'a-t-il pris par mégarde. »

Machinalement, messieurs les juges obéissent à l'invitation de l'avocat, et la stupéfaction est grande, lorsqu'on voit le président de la cour tirer de sa poche le foulard disparu.

— Le voilà, s'écrie l'avocat, c'est bien le mien, je le reconnais. Ah ! messieurs, entendons-nous bien, je n'accuse pas monsieur notre président d'avoir fait le mouchoir ; loin de moi de pareilles pensées ! J'inclinerais plutôt à croire que quelqu'un lui a joué le même tour qu'à mon client ; c'est très possible, très probable ; cela ne peut s'expliquer autrement. Pourquoi donc n'admettriez-vous pas que mon client a été victime d'une manœuvre semblable, qui saute aux yeux ; car jamais on n'a émis le moindre doute sur l'honorabilité parfaite de notre président.

La légende raconte que ce stratagème eut l'effet désiré ; le client de notre habile avocat fut renvoyé absous.

J. B.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

XIV

Le vieil Abram avait dit vrai ; quand arriva la lettre du ministre, Charles était à l'hôpital

depuis trois semaines. Un camarade qui le visitait journellement fut prié de la lui communiquer, et de lui annoncer qu'au bout de quatre ou cinq jours il pourrait partir pour le pays. Cette nouvelle ne fit aucune impression sur lui, mais quand il entendit la fin de la lettre, où se trouvaient certaines paroles d'espérance et de consolation, et un court récit dicté par l'oncle, de ce qui s'était passé au fond de Mauverney, ses yeux s'animèrent, et il voulut prendre connaissance lui-même de ce qu'il n'avait pas espéré.

— Ami Bérard, dit-il enfin, voilà qui me raccroche à la vie. Je n'ai pas la force d'écrire, je tremble encore ; prends la plume, toi, s'il te plaît. Ecris d'abord quelques mots à ma mère pour lui dire que ça va mieux, et que Dieu aidant je pourrai supporter le voyage. Quant au domaine, qu'elle ne s'inquiète pas, je le reprends des créanciers, si je puis trouver quelqu'un pour m'aider, et il paraît que l'oncle m'aidera ; qu'elle lui dise bien qu'il peut compter sur Charles, et qu'elle le remercie mille et mille fois. Qu'elle salue bien mon père... mais ils ne m'en disent rien dans la lettre... il paraît qu'il n'a pas changé. Ensuite, si tu veux être un bon enfant, ami Bérard, écris-moi deux mots à Judith, mais tu ne mettras pas la salutation, je la mettrai moi-même... Ah ! dans l'autre lettre, dis à ma mère qu'elle aille voir le ministre, ce qu'il me dit là me fait autant de bien que le reste... C'est bien vrai au fond, si je m'en étais fié à celui qui a fait le manche des cerises, je ne serais pas venu ici. Mets les deux lettres l'une dans l'autre. Tu adresseras à Marianne Barbaz, née Pache, aux Râpes, rière Lausanne, canton de Vaud en Suisse.

La lettre partit le même jour. Quinze jours après, Charles partait aussi par le coche de Besançon, et grande fut la surprise au Jorat quand le fils de Samelet reparut, non plus en habit de milaine mais en habit rouge, avec les galons de sergent. Il était encore pâle et faible, mais le printemps, le bon air de la contrée, les soins de sa mère surtout et les visites de l'oncle qui lui apportait les vœux et les bonnes amitiés de Judith, lui rendirent bientôt la force et la santé.

— C'est une année de misère que tu as passée par là-bas, lui disait l'oncle ; ça t'aura fait sage : il n'y a point de mal, seulement c'est bien heureux que l'autre, le fierdant de Montpreveyres, n'ait pensé qu'à l'argent, car autrement il emmenait Judith et bernique pour le sergent. Maintenant il ne s'agit plus d'être malade, nous voici au quinze mai, les prés sont superbes, le blé troche, il te faut vite t'arranger avec ton père et ses créanciers ; c'est comme je t'ai dit : j'ai vendu mon terrain et ma maisonnette, ça ne faisait que de me tracasser, et je te prête l'argent, au quatre, si ça te va et que tu veuilles être un brave homme.

Ainsi fut fait. Charles reprit le domaine, paya les intérêts arriérés, et se mit courageusement à l'œuvre pour rattraper le temps perdu. Samelet ne fit aucune opposition ; le pauvre homme, depuis sa sortie de prison, était morne et abattu, il allait s'affaiblissant chaque jour. Bientôt il tomba sérieusement malade et malgré toutes les recettes de la vieille Françoise et les soins du médecin, il mourut dans le mois de juillet. Pierre à Claude et l'oncle furent priés pour l'enterrement. Le soir de la cérémonie, comme on se séparait

après avoir pris ensemble, à la grange, le repas funéraire, Pierre à Claude tendit la main à Charles et lui dit à demi-voix : — C'est sans rancune au moins, rapport à ton père ; si tu as besoin d'un service, viens à Mauverney. Consolerez-vous, Samelet est plus heureux que nous, puisqu'il a reconnu ses torts et qu'il est mort en paix. Ce pauvre Samelet, ce n'est que le vin qui le faisait méchant, et puis nous avons tous nos mauvais côtés.

En regagnant le fond de Mauverney, Pierre à Claude et l'oncle se communiquèrent leurs observations sur Charles et sur l'état du domaine depuis qu'il l'avait repris ; les choses avaient en effet bien changé depuis deux mois : la maison avait été réparée ; le grand pré devant la maison promettait de rendre le double de ce qu'il avait rendu jusque-là, grâce à une irrigation régulière et bien entendue ; enfin tout avait repris cet air de bien-être qui n'appartient qu'aux propriétés convenablement soignées.

— Charles s'en tirera bien, vous verrez, Pierre ; il ne boude pas l'ouvrage, s'écriait l'oncle.

— Ma foi, je crois que s'il me demande ma fille, il l'aura, avec les cent écus que l'autre devra payer, le trousseau qui est prêt, et ce qui se trouvera après ma mort, si Dieu me donne force.

— Eh ! bien, Pierre, puisque vous pensez comme moi, nous sommes de Berne, cette fois..., et ma filleule aussi, hein ?

— Ce que j'ai dit, je l'ai dit, et Jeanne-Marie ne me contredira pas.

— Bon, l'autre bisquera, et je n'aurai pas juré pour rien... Voilà du seigle superbe, Pierre ; le Bron pourra garder son avoine, cette année ; on ne la lui prendra pas pour faire du pain. C'est comme disait ma tante Lusson : « Après une année il en vient une autre. » Tant mieux pour la Judiette, elle a tant pleuré, la pauvre fille, qu'elle me faisait pitié ; mais ce n'est pas l'embaras, on se souviendra de l'an 1816..., et aussi de l'an 1817, puis-que nous sommes de Berne.

FIN

Il a plu ! !

Le 9 mai, au soir, sur le coup de neuf heures cinq, on n'entendait à Paris que cette exclamation :

« Tiens ! il pleut ! » Ceux qui se promenaient sur les boulevards, sans parapluie, vous pensez bien, ont laissé échapper toute leur surprise dans ce cri rempli d'étonnement : « Tiens ! il pleut ! » Ceux qui, dans les cafés, prenaient le bock du dimanche, en y voyant pénétrer des chapeaux marqués de gouttelettes, montraient leur profonde stupéfaction : « Tiens ! il pleut ! » On n'en revenait pas ; on ne pouvait croire à cette chose phénoménale, inexplicable ; pendant quelques minutes on est resté en proie à une inquiétude aussi vague que curieuse. « Mais c'est vrai, il pleut ! » C'était bien de la pluie qui tombait ; on la voyait, on la sentait : cette pluie faisait même de la boue ! La joie était complète et générale.

Nous en étions à Paris au soixante-huitième jour de beau temps, de soleil

ininterrompu ; nous en avions assez de cette superbe température de mois de juin.

Dans la journée, il avait fait un petit air frisquet qui nous donna l'illusion d'un retour vers le froid.

Des gens sages et précautionnés avaient sorti le pardessus d'hiver ; nous étions retombés à dix degrés seulement. Le changement était brusque. Avait-il plu dans les environs ? Puis, le ciel s'était couvert de lourds nuages, comme en mars ; il y avait de la bourrasque dans l'air. Et, en effet, il a plu à neuf heures cinq.

Et la pluie a duré cinq minutes ! Les étoiles ont reparu ; il fait toujours frais ; il y a encore des nuages vagabonds au-dessus de nos têtes. Repleuvra-t-il ? Nous sommes anxieux, car il faut vous dire qu'à Paris on s'écriait déjà, à neuf heures dix : « Encore de la pluie ! C'est dégoûtant ! On ne peut pas sortir ! »

A la retsertse de 'na source.

La coumouna de L... avai fauta d'édhie. Lè bornés calàvont, lè golettès pecivont à fi, et n'ia pas ! faillai trovà onna source. L'aviont fé veni on fonteni qu'avai soumichenà po fèrè dâi sondadzo po tâtsi dè trovà oquiè ; et après avai prâo crosâ, ne trovà rein ; mâ preteindâi que l'ap-protsivè, que l'édhie ne dévessâi pas être tant liein et qu'on l'oïessâi méma-meint traîrè à n'on part dè pi pe prévond.

Onna demeindze matin, lo syndiquo et on municipau, qu'aviont età déléga po surveilli l'affèrè, lài vont vairè, kâ ne sè fiâvont pas tant ào fonteni. Ye vont, s'einfatont dein lo perte, qu'étaî à bas d'on crèt, et qu'allàvè tot à pliat, et quand sont quasû ào fond, lo syndiquo fâ ào municipau :

— N'ôut-tou rein ?

— Na.

— Eh bin, allein tant qu'ào fin fond, quand bin on ne châi vâi pas tant bé, on sè vâo pas paidrè.

— Eh bin, atteind, syndiquo, vu al-lumâ.

— T'as réson : mè assebin.

Adon lo syndiquo allumè sa cigâra, tandi que lo municipau soo sa pipa et son paquêt dè tabà, et quand l'a dâo fû et que pâo tourdzi, s'einmodont pe liein.

— Arréta-tè vâi, fâ lo syndiquo, ora mè seimblî qu'on oût oquiè !

S'arrêtoit ; l'attiutont, et vâi ma fâi, se pè momeint, on oïessâi pas coumeint dè l'édhie que dégottâvè et que colâvè.

— Bon ! bon ! ne sein dè Berna ! fâ lo syndiquo, et ressaillont dâo perte po sè reintornâ ào veladzo fèrè rappoo à la municipalità que s'asseimblîâvè à onj'-hâorès.

On décidâ dè crosâ onco, du qu'on oïessâi l'édhie ; mâ diabe la gotta qu'on trovâ, et après bin dâi frais, faille aban-

denâ l'ovradzo et reboutsî l'eintrâie dâo perte.

— Et l'édhie que lo syndiquo avâi oïu colâ ?

— C'étaî la pipa ào municipau, que gorgossivè.

Fausse alerte. — Chacun a lu dans nos journaux le récit de l'émoi causé, dimanche dernier, sur le bateau à vapeur le *Léman*, par un chien pris de la fantaisie de sauter à l'eau. Ensuite d'une singulière méprise, le bruit se répandit rapidement sur le pont qu'un enfant venait de disparaître. La mère éplorée cherche de tous côtés avec angoisse, on s'empresse autour d'elle, mais bientôt l'enfant, perdu un moment dans la foule, apparaît, et l'on constate qu'il s'agit simplement du chien d'un des passagers, qui lutte pour gagner le rivage. A-t-il pu l'atteindre, c'est ce que nous ignorons.

Mais ceci nous remet en mémoire l'histoire de cet Anglais faisant le voyage d'Amérique, et dont le chien — un chien qu'il adorait — avait aussi sauté à l'eau.

Aussitôt l'Anglais de courir vers le capitaine pour le supplier d'arrêter un instant.

Le capitaine lui représenta qu'il n'était pas possible d'arrêter un vaisseau pour un chien, mais que lorsqu'il s'agirait d'un homme, ce serait autre chose.

— Aoh ! s'écrie le fils d'Albion, vous arrêteriez pour un homme, eh bien, arrêtez !

Et pouf ! le voilà qui saute à la mer !

On arrêta. Les deux furent sauvés, l'homme et le chien.

Comme quoi les petits cadeaux n'entretiennent pas toujours l'amitié.

— L'avarice de certain rentier est proverbiale ; forcé d'offrir un souvenir à une dame, il entre dans un magasin d'antiquités pour y choisir son cadeau. Il trouve tout trop cher ; mais au moment de sortir il avise dans un coin une pièce d'ancienne fayence brisée en vingt morceaux.

— Et ça, fait-il en désignant l'objet, combien ?

— Oh ! répond le marchand, ça n'a malheureusement plus de valeur... Quel dommage !... une pièce si rare.

— C'est égal, dit l'avare, voilà 4 francs, emballez soigneusement tous ces morceaux et adressez-les à M^{me} ..., telle rue, tel numéro.

Notre homme fait cette simple réflexion : « En ouvrant la caisse, on trouvera naturellement l'objet en miettes, on mettra tout sur le compte de l'emballleur et on ne m'en aura pas moins de reconnaissance. »

Fort de cette idée, il va rendre sa visite, la caisse arrive, il assiste au déballage, prêt à tonner contre la maladresse de l'expéditeur.